

## Schéma régional biomasse Pays de la Loire

**Une mobilisation durable de la BIOMASSE pour produire l'ENERGIE de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages**

Axe	N° mesure	Mesures	Pilotes (pilote principal)	Acteurs associés (hors pilotes)	Indicateurs & Indicateurs de réalisation
<b>Orientation 1 : Promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale de biomasse</b>					
	<b>1.1</b>	<b>1.1. Promouvoir les pratiques de gestion durable de la biomasse</b>			
		<b>Référent suivi fiche : DRAAF pour PRFB et REGION</b>			
Pour les ressources destinées à la combustion...issues de la forêt		<p>Les principaux enjeux identifiés pour la gestion durable des forêts et haies bocagères sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le développement des documents de gestion durable (plans simples de gestion forêts, plans de gestion de la haie bocagère, sols...) et des certifications,</li> <li>• l'amélioration des peuplements pauvres et des haies appauvries, le renouvellement des forêts pour favoriser le bois d'oeuvre (indirectement bois énergie).</li> </ul>			
		(* actions prévues dans le PRFB)			
		1.1.1* Réviser les documents cadres de référence pour les Documents de Gestion Durable (DGD) afin de décliner de manière opérationnelle les objectifs de dynamisation de la sylviculture et de renouvellement des peuplements, dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de résilience accrue des peuplements forestiers.	CRPF, ONF	DRAAF, DDT(M), Fransylva	Nombre de DGD, Surfaces de peuplements forestiers en renouvellement ayant fait l'objet de soutiens financiers
		1.1.2* Augmenter le nombre de forêts ligériennes pourvues de Documents de Gestion Durable (DGD)	CRPF	Région, Fransylva et autres associations de sylviculteurs privés	
		1.1.3* Développer la certification (PEFC, FSC, ...)	organismes certificateurs	Fransylva, CRPF, UREFSIB	Surfaces certifiées
		1.1.4* Recenser et diffuser auprès des exploitants forestiers les chartes qualité destinées à garantir une exploitation durable et la préservation des sols	UREFSIB (Union Régionale des Exploitants Forestiers, Scieurs et Industriels du Bois), ETF (Entrepreneurs de travaux forestiers)	Atlanbois, CRPF, DRAAF, Fransylva, Chambre régionale d'agriculture	Nombre d'entreprises certifiées ayant adhéré à une charte
		1.1.5* Développer à l'échelle de la Région la gestion groupée au moyen de Plans simples de gestion (PSG) concertés en s'appuyant sur les GIEEF (groupements d'intérêt économique et écologique forestiers) par exemple.	CRPF	Fransylva	
		1.1.6* Renforcer les liens amont aval dans la filière forêt bois régionale., notamment en travaillant au rapprochement de l'offre et de la demande à l'échelle régionale,	Région, DRAAF	CRPF, UREFSIB, Atlanbois	
		1.1.7 Promouvoir l'organisation et la mutualisation des chantiers de récolte du bois énergie issu de la forêt pour faire évoluer les pratiques et optimiser les coûts de récolte.	Atlanbois	UREFSIB (Union Régionale des Exploitants Forestiers, Scieurs et Industriels du Bois), ETF (Entrepreneurs de travaux forestiers)	
		1.1.8 Inciter les commandes publiques à intégrer les ressources « bois énergie » gérées durablement.	Région	RESECO (Réseau Grand Ouest Commande publique), Ademe, relais ENR, DREAL, DDT(M), DRAAF, Atlanbois, collectivités	
..issues de la Haie		1.1.9 Définir et mettre en oeuvre les modalités de validation et de suivi des plans de gestion durable des haies. Développer les bonnes pratiques y compris celles visant la préservation des sols et de la biodiversité, dans le respect de la réglementation pour les coupes et travaux (PLU, espaces boisés classés, sites Natura 2000 ...) et en lien avec les travaux du label haie et les outils d'accompagnement destinés aux agriculteurs et professionnels (cf contexte de la fiche). <b>Inciter à ce que cette gestion durable des haies soit prise en compte dans les commandes publiques « bois énergie ».</b> Intégrer le label Haie pour tout ou partie de l'approvisionnement est un moyen de la faire.	AFAC Pays de la Loire, SCIC53, Chambre régionale d'agriculture	Missions bocage, DDT(M), Chambres d'agriculture, SCIC 49 bois énergie (MLBE), CD44, EPCI, RESECO (Réseau Grand Ouest Commande publique), Région, Ademe, relais ENR, DREAL, DRAAF, Atlanbois	Nombre de plans de gestion durable des haies issus du label haie Linéaires de haies sous plan de gestion durable issu du label haie
		1.1.10 Promouvoir l'organisation et la mutualisation des chantiers de récolte du bois énergie à partir des haies bocagères et échanger pour faire évoluer les pratiques et optimiser les coûts de récolte.	Atlanbois	Chambre régionale d'agriculture, SCIC Maine-et-Loire bois énergie, EPCI	

## Schéma régional biomasse Pays de la Loire

**Une mobilisation durable de la BIOMASSE pour produire l'ENERGIE de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages**

Axe	N° mesure	Mesures	Pilotes (pilote principal)	Acteurs associés (hors pilotes)	Indicateurs & Indicateurs de réalisation
		1.1.11 Péreniser voire amplifier les soutiens financiers à l'entretien, la plantation, la restauration des haies appauvries et la diversification des essences (mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), contrats Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), Contrats régionaux bassins versants (CRBV), Stratégie Régionale Biodiversité...).	Région	Agence de l'eau, Missions bocage, DDT(M), Chambre régionale d'agriculture, SCIC, EPCI, Départements, CIVAM, CUMA, DRAAF, DREAL	Linéaires de haies plantées et/ou restaurées et gérées durablement ayant fait l'objet de soutiens financiers
Pour les ressources méthanisables		<p>Les principaux enjeux identifiés pour la gestion durable des ressources destinées à la méthanisation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les effluents d'élevage sont la principale ressource disponible pour la méthanisation en Pays de la Loire (cf III.1 ci-avant)</li> <li>• le modèle de méthanisation retenu doit être respectueux des sols et peu consommateur d'eau, des ressources du sol et d'intrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ lorsque des cultures sont utilisées en complément des effluents d'élevage pour alimenter les méthaniseurs (cultures énergétiques et CIVE) : non irrigation de ces cultures, et, privilégier celles qui jouent le rôle de couverts hivernaux</li> <li>◦ limiter les apports azotés dans le respect du PAR Nitrate (Programme d'action régionale) et l'utilisation de phytosanitaires / pesticides,</li> <li>◦ techniques d'exploitation limitant le tassement des sols,</li> <li>◦ promotion du retour au sol efficient de la matière organique et du stockage de carbone dans les sols lors de l'épandage des digestats dans le respect du PAR Nitrate, et lors de la récolte des cultures énergétiques et CIVE (en lien avec l'initiative « 4 pour 1000 » qui vise à augmenter le taux de carbone stocké dans les sols agricoles).</li> </ul> </li> </ul>			
		1.1.12 Lorsque des cultures sont utilisées en complément des effluents d'élevage, conditionner l'octroi des soutiens financiers à l'engagement du porteur de projet de ne pas intégrer de culture irriguée dans le méthaniseur (cultures énergétiques et CIVE)	ADEME, Région	Membres du Comité Régional de Méthanisation	Nombre d'unités de méthanisation ayant fait l'objet d'un soutien financier
		1.1.13 Veiller au respect du seuil maximum d'approvisionnement des méthaniseurs par des cultures alimentaires ou énergétiques cultivées à titre de culture principale de 15 % du tonnage brut total des intrants (articles D543-291 à 293 du Code de l'Environnement) et le rappeler systématiquement dans les documents institutionnels et cahiers des charges des appels à projets.	DDPP, DREAL	DRAAF et autres membres du Comité Régional Méthanisation	
		1.1.14 Recenser et diffuser les bonnes pratiques, en lien avec l'agro-écologie, concernant notamment les CIVE, le retour au sol du digestat, l'élevage ainsi que les milieux herbacés et humides (particulièrement sur les zones identifiées pour l'importance de leurs enjeux écologiques, notamment les sites Natura 2000), en tenant notamment compte des éléments de l'évaluation environnementale du SRB (cf contexte de la fiche).  Suivre les études en cours (ou à venir) sur ce sujet, diffuser les connaissances et être en veille par rapport aux évolutions des pratiques de gestion durable (cf mesure 2.4.3). On suivra notamment les travaux et les résultats de l'observatoire de la fertilisation prévu à la mesure 2.e du « pacte de confiance » d'avril 2019 suite à la mesure 24 de la feuille de route économie circulaire (cf. contexte de la fiche).	AILE, chambre régionale d'agriculture	DRAAF, DDPP, DREAL, DDT(M), ADEME, Région et autres membres du Comité Régional de Méthanisation	Nombre de publications réalisées/diffusées
		1.1.15 Dans le cadre des projets de méthanisation, le porteur de projet doit être vigilant à démontrer l'adéquation du type de digestat envisagé avec les capacités du sol à l'accueillir	AILE, chambre régionale d'agriculture	DRAAF, DDPP, DREAL, DDT(M), ADEME, Région et autres membres du Comité Régional de Méthanisation	
Pour l'ensemble des ressources		<p>Le SRB affirme, pour chaque opération découlant de sa mise en oeuvre, le principe du respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des documents d'objectifs des sites Natura 2000/96 et des listes nationales et départementales<sup>97</sup> imposant une évaluation des incidences Natura 2000 (par exemple : pour les travaux et coupes, installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration, épandages ...)</li> <li>- et des principes de gestion équilibrée de la ressource en eau définis par le SDAGE Loire Bretagne (particulièrement son chapitre 8 « préserver les zones humides » et ses dispositions 8A « préserver les zones humides pour pérenniser leurs fonctionnalités » et 8B « préserver les zones humides dans les projets d'installations, ouvrages, travaux, et activités ») et les SAGE.</li> </ul>			

## Schéma régional biomasse Pays de la Loire

**Une mobilisation durable de la BIOMASSE pour produire l'ENERGIE de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages**

Axe	N° mesure	Mesures	Pilotes (pilote principal)	Acteurs associés (hors pilotes)	Indicateurs & Indicateurs de réalisation
<b>1.2. Inciter à la qualité de la ressource, aux équipements adaptés et aux modèles garants de la sécurité sanitaire et environnementale</b>					
<b>Référent suivi fiche : DREAL en lien avec REGION pour PRPGD</b>					
Combustion	1.2.1	Recenser et diffuser les dispositifs visant à garantir la qualité et la traçabilité du combustible	Atlanbois pour forêt, chambres d'agriculture et SCIC53 pour haie	relais ENR, fournisseurs de bois énergie, SCIC, Pays de Loire Bois bûche, CRPF, AFAC Pays de La Loire, ADEME, Région, CIBE, FEDENE, ...	Nombre d'entreprises certifiées, Volume de bois bocager labellisé
	1.2.2	Veiller à l'adéquation des équipements avec le combustible	Atlanbois En lien avec DREAL pour les aspects réglementaires ICPE	bureaux d'études, porteurs de projets de chaufferies bois, relais ENR, fournisseurs de bois énergie (dont déchets de bois), ADEME, Région, CIBE, FEDENE, FEDEREC ...	Formation, information porteurs de projets et bureaux d'études Diffusion des résultats des campagnes de suivi de la qualité de l'air autour de chaufferies biomasse par AIR Pays de la Loire
Méthanisation	<p><i>La durabilité des modèles de méthanisation sur le plan sanitaire et environnemental est conditionnée par la prise en compte, dès la conception, d'une part des risques sanitaires (virus, bactéries, parasites, chimiques et plastiques...) et d'autre part, des risques environnementaux, tels que :</i></p> <p><i>- l'impact sur la ressource en eau : volet quantitatif (cf mesure 1.1.12) et volet qualitatif (limiter la pression azotée et phosphorée sur les parcelles d'épandage des digestats, limiter les apports azotés dans le respect du PAR Nitrate et l'utilisation de phytosanitaires / pesticides (cf mesure 1.1.))</i></p> <p><i>- le bilan carbone global.</i></p> <p><i>En méthanisation, afin que l'ensemble des enjeux soient pris en compte dès la conception des projets, le dossier d'agrément sanitaire doit être présenté aux services de l'état en même temps que les procédures environnementales.</i></p>				
	1.2.3	Améliorer le tri à la source des biodéchets des gros producteurs (>10 t/an) et mettre en œuvre un tri pour les petits producteurs d'ici 2023 en lien avec le PRPGD, notamment afin d'éviter les éléments non méthanisables (plastiques, verre) dans les biodéchets destinés à la méthanisation	Région	membres de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du PRPGD	Ratio de collecte sélective de déchets alimentaires ménagers et assimilés et activités (PRPGD)  Tonnages de biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) envoyés en méthanisation (PRPGD)
	1.2.4	Choisir, dès sa conception, un modèle de méthanisation utilisant prioritairement le gisement de biomasse disponible localement et répondant aux enjeux sanitaires et environnementaux.	AILE, Chambre régionale d'agriculture, Région pour le territoire test CONCERTO	EPCI, DDPP, DRAAF, DREAL, Observatoire, Région, ADEME, pôles méthanisation à l'échelle départementale, DDT(M), chambres d'agriculture, autres membres du comité régional méthanisation, Départements ou syndicats d'énergie, AAMF, cluster Methatlantique, fournisseurs de matières fermentescibles, ...	Informations sur les gisements sur le site de l'observatoire et dans les réseaux méthanisation,  Formation, information des porteurs de projets et bureaux d'études
Combustion & Méthanisation	1.2.5	Etudier, dès la conception des projets, les éventuelles nuisances liées à l'approvisionnement des installations de valorisation de la biomasse, et, en cas de risques identifiés, en intégrant des mesures de réduction (adaptation des itinéraires et des horaires par exemple) (cf. mesures 2.2.3, 2.3.3)	Atlanbois pour la combustion AILE pour la méthanisation	bureaux d'études, porteurs de projets, pôles méthanisation à l'échelle départementale, DREAL, DDPP, autres membres du Comité Régional de Méthanisation, ...	
<b>Orientation 2: Favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse</b>					
<b>2.1. Développer et faire connaître les dispositifs pour soutenir les projets dans les territoires</b>					
<b>Référent suivi fiche : REGION</b>					
2.1.1	2.1.1	Recenser les dispositifs et outils de soutiens et les rendre plus visibles auprès des porteurs de projets (centres de ressources)	AILE, ATLANBOIS (au titre de son rôle d'animateur régional bois énergie)	ADEME, Région, Relais ENR, DREAL, DRAAF, DDPP, départements ou syndicats d'énergie, Chambre régionale d'agriculture, Cluster Methatlantique, AAMF, CCI, fédérations professionnelles, association énergies citoyennes, EPCI, TEO	« Boîtes à outils » (centres de ressources) pour les porteurs de projets bois énergie et biogaz méthanisation
	2.1.2	Renforcer la coordination des financements publics	ADEME, Région	Financeurs et cellule régionale biomasse (DREAL, DRAAF, ADEME, SGAR)	Mise en œuvre du comité technique des financeurs biomasse
	2.1.3	Promouvoir le développement, la mobilisation et la valorisation énergétique de la biomasse dans les plans et programmes territoriaux (Plan Climat Air Énergie Territorial – PCAET par exemple) ainsi que dans les documents d'urbanisme (Plan locaux d'urbanisme – PLU et Schéma de cohérence et d'organisation territoriale – SCOT, notamment) en cohérence avec les PCAET	DREAL, DDT(M), Région	EPCI, Chambre régionale d'agriculture, ADEME, DRAAF, CRPF (cf action PRFB), départements ou syndicats d'énergie, AILE, Atlanbois, Cluster Methatlantique, Relais ENR, fédérations professionnelles, associations, Agences d'urbanisme, Cerema, TEO	Actions de sensibilisation / mobilisation auprès des collectivités et réseaux départementaux

## Schéma régional biomasse Pays de la Loire

**Une mobilisation durable de la BIOMASSE pour produire l'ENERGIE de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages**

Axe	N° mesure	Mesures	Pilotes (pilote principal)	Acteurs associés (hors pilotes)	Indicateurs & Indicateurs de réalisation
	<b>2.2.</b>	<b>2.2. Mobiliser et accompagner les collectivités et les entreprises pour développer des réseaux de chaleur et des chaufferies bois</b>			
		<b>Référent fiche : ADEME</b>			
		2.2.1 Accélérer la promotion du bois énergie auprès des collectivités, entreprises industrielles et tertiaires	Atlanbois au titre de son rôle d'animateur régional bois énergie	ADEME, Région, Chambre régionale d'agriculture, acteurs du label bocage, acteurs pouvant accompagner la structuration de la commande publique, entreprises fournisseurs de bois énergie, exploitants de chaufferies, chambres consulaires, conseiller en énergie partagée (CEP), Cellule régionale biomasse (DREAL, DRAAF, ADEME, SGAR), DDT(M), collectivités, établissements de santé (ARS), inspection des installations classées (DREAL, DDPP), BPI, Banque des Territoires, TEO <u>Animateurs bois relais ENR en Pays de la Loire</u> : Atlanbois, Union des CUMA, CIVAM AD 72, FD CIVAM 44, Mission bocage, FD CUMA 53 <u>Animateurs des Contrats Territoriaux de Développement des ENR</u> : Nantes métropole, Sydeva, Sydev, SIEML, Département de la Mayenne et AT Sarthe.	Rencontres entre fournisseurs et distributeurs,  Kit de promotion du bois énergie adapté à chaque cible (plaquettes, sites internet...)
		2.2.2 Poursuivre la mise en réseau des acteurs et partager les actualités et retours d'expériences, notamment entre porteurs de projets et fournisseurs	Atlanbois au titre de son rôle d'animateur régional bois énergie		Rencontres de réseaux,  Parcours de visites à disposition des porteurs de projets par dpt,  Agenda partagé des rencontres et manifestations,
		2.2.3 Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches	Atlanbois au titre de son rôle d'animateur régional bois énergie		Liste des réseaux d'acteurs, avec cibles et missions, et liste des bureaux d'études qualifiés accessible avec références sur la Région dans le cadre de l'éco-conditionnalité des aides
					Nombre d'EPCI/collectivités/entreprises accompagnés,  Nombre de chaufferies bois,  MWh produits,  Tonnes de bois consommées,  Nombre de réseaux de chaleur alimentés au moins en partie par la biomasse, communes concernées, puissances installées, km de réseaux (cartographie, cf mesure 3.1.4)
	<b>2.3.</b>	<b>2.3. Développer la méthanisation et les usages du biogaz</b>			
		<b>Référent fiche : ADEME</b>			
		2.3.1 Promouvoir les projets de méthanisation et les usages du biogaz intégrés dans leur territoire	AILE	ADEME, Région, DRAAF, DDPP, DDT(M), AAMF, chambres d'agriculture et autres OPA, coopératives, réseaux et pôles à l'échelle départementale, départements ou syndicats d'énergie, banques, gestionnaires de réseaux (GRDF, GRTgaz, Soregies, Enedis), TEO ...	Nombre de stations bioGNV
		2.3.2 Structurer et consolider les réseaux d'acteurs	AILE, Methatlantique pour l'offre de services des entreprises régionales, DREAL pour les échanges entre services de l'Etat		Nombre de rencontres entre les acteurs ligériens de la méthanisation  Nombre de revues de projets méthanisation départementales
		2.3.3 Accompagner les porteurs de projets, les exploitants et les entreprises en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs	AILE, Methatlantique pour les entreprises		
					Nouvelles unités en service,  Nombre de projets en développement  Nombre de projets aidés  Montant des aides financières attribuées,  Nombre d'entreprises présentes dans le cluster (constructeurs, fournisseurs...)  Nombre d'emplois développés par la filière en Région (si possible)

## Schéma régional biomasse Pays de la Loire

**Une mobilisation durable de la BIOMASSE pour produire l'ENERGIE de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages**

Axe	N° mesure	Mesures	Pilotes (pilote principal)	Acteurs associés (hors pilotes)	Indicateurs & Indicateurs de réalisation
	<b>2.4.</b>	<b>2.4. Soutenir l'innovation et suivre les évolutions technologiques, scientifiques et réglementaires</b>			
		<i>Référent fiche : REGION en lien avec DREAL pour le volet réglementaire</i>			
		2.4.1 Fédérer les acteurs sur la biomasse énergie pour faire émerger des projets innovants et pertinents au sein des communautés scientifiques d'initiatives publiques et privées (transdisciplinaires)	ADEME, Région	GIS PERLE, Chambre régionale d'agriculture, Atlanbois, CIBE, AILE, Méth'atlantique, CCI Pays de La Loire, CD44, École supérieure du bois, Technocampus, plateformes technologiques régionales filière bois (BOIS HD, AFPIA SOLFI2A), UREFSIB, réseaux et pôles à l'échelle départementale, syndicats d'énergie, DREAL, DRAAF, IGN	Annuaire des acteurs de la recherche
		2.4.2 Orienter et soutenir l'innovation et les programmes de recherche sur la mobilisation et la valorisation énergétique de la biomasse	ADEME, Région, DRAAF pour le PRFB		Recensement des candidats aux appels à projets recherche, dispositifs d'aide à la recherche de la Région & montant des aides alloués
		2.4.3 Réunir et diffuser une veille scientifique et réglementaire	AILE, ATLANBOIS	DREAL, DRAAF, DDPP, DDT(M), ADEME, Région, Methatlantique, réseaux et pôles à l'échelle départementale, départements ou syndicats d'énergie, CIBE, relais ENR, chambre régionale d'agriculture, GIS PERLE	Documents et actions d'information sur les évolutions technologiques scientifiques et réglementaires
<b>Orientation 3 : Mieux connaître et informer</b>					
	<b>3.1.</b>	<b>3.1. Améliorer et diffuser les connaissances</b>			
		<i>Référent fiche : DREAL</i>			
		<i>Il est envisagé à terme de partager, améliorer et diffuser les connaissances sur les ressources et la valorisation énergétique de la biomasse avec l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique TEO. La mobilisation des acteurs concernés sera à renforcer et articuler en lien avec TEO.</i>			
		3.1.1 Contribuer à la méthodologie permettant d'observer la mobilisation et la valorisation énergétique de la biomasse et diffuser les connaissances	TEO en lien avec DREAL, ADEME, Région	DRAAF, AILE, ATLANBOIS, AIR Pays de la Loire (BASEMIS), CEREMA (Etat des lieux SRB), CD44 (cartometha44), GRDF, GRTgaz, ENEDIS, RTE	À terme : Tableau de bord de TEO intégrant la biomasse et espace dédié « biomasse SRB » sur le site internet TEO régulièrement alimenté.
		3.1.2. Améliorer les connaissances sur les ressources biomasse ligériennes pour l'énergie	TEO en lien avec DREAL, ADEME, Région	- pour la forêt et industries du bois : DRAAF, IGN et ATLANBOIS - pour les haies bocagères : Chambre régionale d'agriculture, AFAC et SCIC 53, IGN - pour les bois en fin de vie/déchets verts/biodéchets : Région, collectivités, fédérations professionnelles - pour les intrants agricoles : DRAAF et chambre régionale d'agriculture - pour les échanges périodiques entre institutions/fournisseurs/exploitants : ADEME - pour affiner les connaissances à une échelle plus fine : DREAL, DDT(M), AIR Pays de la Loire (BASEMIS), CD44 et autres collectivités (départements, EPCI) et syndicats d'énergie volontaires, IGN, AILE, Atlanbois, chambre régionale d'agriculture	Indicateurs du PRFB sur la connaissance de la ressource forestière, Indicateurs du PRPGD sur la connaissance des ressources biodéchets Veille et suivi des ressources biomasse pour énergie identifiées prioritaires,
		3.1.3 Suivre les consommations et la production énergétique des installations ligériennes utilisant de la biomasse	TEO en lien avec DREAL, ADEME, Région	DRAAF, AILE, ATLANBOIS, exploitants de chaufferies et d'installations de méthanisation, DDPP, AIR Pays de la Loire (BASEMIS)	Etat des lieux régional des installations de valorisation biogaz et chaufferies bois mis à jour annuellement, Bilans périodiques de données agrégées des principales inst de prod énergie biomasse
		3.1.4 Développer l'observation régionale de la chaleur	TEO en lien avec DREAL, ADEME, Région	DRAAF, ATLANBOIS, CEREMA, AIR Pays de la Loire (BASEMIS)	Carte régionale des réseaux de chaleur mise à jour périodiquement (dont ceux alimentés au moins en partie par la biomasse, puissances installées, km de réseaux, cf mesure 2.2)

## Schéma régional biomasse Pays de la Loire

*Une mobilisation durable de la BIOMASSE pour produire l'ENERGIE de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages*

Axe	N° mesure	Mesures	Pilotes (pilote principal)	Acteurs associés (hors pilotes)	Indicateurs & Indicateurs de réalisation
	<b>3.2.</b>	<b>3.2. Echanger et sensibiliser pour une meilleure acceptabilité sociale des projets</b>			
		<i>Référent fiche : DREAL</i>			
		3.2.1 Construire une vision partagée de la filière forêt bois (actions du PRFB) et bocagère	Forêt : cf actions PRFB : Image filière forêt bois : Atlanbois, communication grand public ; Gestion forestière et intérêt des coupes : CRPF, ONF ;  Bocage : AFAC Pays de la Loire	Fransylva, ensemble des filières	Indicateurs du PRFB
		3.2.2 Développer une culture commune favorable la valorisation énergétique de la biomasse et la mise en réseau	Région, DREAL	ADEME, DRAAF, AILE, ATLANBOIS, AAMF, collectivités, syndicats d'énergie, membres du Comité Régional Méthanisation (cf mesure 2.3), ATEE club biogaz, missions bocage, AFAC, SCIC 53, Chambres d'agriculture, CCI, DDPP, DDT(M), Air Pays de la Loire, TEO, GIS PERLE, professionnels, ...	<i>Actions de communication institutionnelle liées à la mobilisation et valorisation énergétique de la biomasse</i>  <i>Temps d'échanges sur la communication lors du suivi du SRB</i>  <i>Fond documentaire incluant notamment des documents d'info/communication, un argumentaire, une FAQ et un support de présentation du SRB</i>  <i>Lettre d'informations méthanisation ou portail internet</i>  <i>Lettre d'informations bois énergie</i>
		3.2.3 Favoriser les échanges dans les territoires et leur mobilisation	Région, DREAL	ADEME, DRAAF, Porteurs de projets, Départements et autres collectivités, associations (notamment FNE Pays de la Loire), Energies citoyennes Pays de la Loire, syndicats d'énergie, relais ENR, espaces info énergie, Chambres d'agriculture, AILE, ATLANBOIS, ADEME, DDPP, DDT(M), Comité Régional Méthanisation, syndicats professionnels, CCI, ...	<i>Identification et valorisation d'actions de sensibilisation dans les territoires</i>
	<b>3.3.</b>	<b>3.3 Développer des formations et diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels</b>			
		<i>Référent fiche : REGION</i>			
		3.3.1 Former les exploitants de chaufferies et les agriculteurs afin de professionnaliser la filière bois énergie	Atlanbois, AFAC Pays de la Loire pour le label haie		<i>Constitution annuelle de formations mis à jour périodiquement</i>
		3.3.2 Former les agriculteurs et exploitants d'installations de méthanisation afin de professionnaliser la filière	Chambre régionale d'agriculture, AILE	Région, CTBM, ATEE club biogaz, AAMF, cluster Methatlantique, FRCIVAM, SCIC bois énergie, Missions bocage, DREAL, DDPP, DRAAF, ADEME, CRER Nouvelle Aquitaine, rectorat, LPO, ONCSF, AFB	Nombre de signataires en Pays de la Loire de la charte nationale des agriculteurs méthaniseurs de France,  <i>Constitution annuelle de formations mis à jour périodiquement</i>
		3.3.3. Compléter la formation des futurs professionnels	Chambre régionale d'agriculture, DRAAF		
	<b>3.4</b>	<b>3.4 Diffuser les bonnes pratiques auprès du grand public</b>			
		<i>Référent fiche : DREAL</i>			
		3.4.1 Sensibiliser le grand public, les élus et les collectivités, aux bonnes pratiques de combustion pour préserver la qualité de l'air (chauffage au bois domestique et interdiction du brûlage des déchets verts)	Air PDL, DREAL	Espaces info énergie, Relais ENR, Atlanbois, associations, collectivités, DDT(M), DRAAF, ARS Pays de la Loire, Santé Publique France, chambre d'agriculture, FRCIVAM, France bois bûche, ...	Identification et valorisation d'actions de sensibilisation dans les territoires
		3.4.2 Promouvoir l'installation ou le renouvellement d'appareils domestiques de chauffage au bois performants et peu polluants	ADEME, Région, DREAL		